

## ANNEXE 2 : FICHE D'INFORMATION DES FAMILLES

### LES BONS REFLEXES EN CAS D'ATTENTAT/INTRUSION

#### En cas d'alerte :

**Ne vous déplacez pas vers l'établissement**  
**Si vous vous y trouvez, conformez-vous aux instructions prévues au présent PPMS**

➤ **N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer**

➤ **Un plan particulier de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.**

➤ **Ne téléphonez pas.**  
➤ **N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.**

➤ **Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)**

➤ **twitter Académie de Rennes : @acrennes**

